**Ministère des affaires culturelles
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes**

****

Cahier des Charges

**OBJET**

**Fourniture et Installation d'un Scanner de
Contrôle d'accès au profit du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes « CMAM »**

**CONSULTATION N° 07 /2019**

# DOSSIER DE LA CONSULTATION

# CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES

##

## Article 1. Objet de la consultation

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (ci-après le CMAM) se propose de lancer une consultation qui a pour objet la fourniture et l’installation d'un scanner de
contrôle d'accès.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations concernant la fourniture et l’installation d'un scanner de contrôle d'accès selon les prescriptions ci-après.

Les soumissionnaires intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges gratuitement à partir du site du CMAM [www.cmam.tn](http://www.cmam.tn) .

**Article 2. Conditions de présentation de l’offre**

#### Les offres doivent parvenir par voie postale (recommandé ou par rapide poste) ou déposées directement au bureau d’ordre du CMAM sous pli fermé, au plus tard le 12 septembre 2019, le cachet du bureau d'ordre faisant foi, à l'adresse suivante:

#### Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes

#### Ennejma Ezzahra - Palais du Baron d'Erlanger - 8, Rue du 2 mars 1934 - 2026

#### Sidi Bou Saïd - Tunisie

#### L'offre est constituée de :

#### - Documents administratifs

#### - Offre technique,

#### - Offre financière.

#### L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans deux enveloppes séparées. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure qui comporte les documents administratifs.

## Article 3. Documents administratifs

1. Un Extrait du registre national des entreprises.
2. Une attestation d’affiliation à la C.N.S.S.
3. Une attestation de situation fiscale en cours de validité à la date d’ouverture des plis.
4. Une déclaration sur l’honneur justifiant que le soumissionnaire n’est pas en état de faillite ou en règlement judiciaire.
5. Déclaration sur l’honneur de non influence
6. Le cahier des clauses administratives et technique particulières signé, paraphé sur toutes les pages et portant cachet du soumissionnaire sur la dernière page.
7. Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
8. L'acte de groupement en cas de la participation sous forme de groupement solidaire.

## Article 4. Documents de l’offre technique

#### L’offre technique comporte ce qui suit :

|  |  |
| --- | --- |
| 1ère Partie | Présentation générale de l'offre technique. |
| 2ème Partie | Un prospectus relatif au scanner objet du marché, comprenant notamment une description détaillée des caractéristiques techniques, Le cachet du soumissionnaire doit figurer sur tous les prospectus. |
| 3ème partie | Le fournisseur est tenu de fournir un manuel de maintenance (informations concernant les opérations d’entretien et de remise en état de matériel, périodicité des opérations d'entretien avec leurs modes opératoires, etc.) |
| 4ème partie | Le fournisseur s’engage à assurer la maintenance du scanner à compter de la date de la réception provisoire et durant douze mois. Il est tenu de présenter une offre technique et financière pour la maintenance de la structure complète après sa réception définitive. |
| 5ème partie | Le fournisseur est tenu de présenter une attestation de garantie de douze mois, à partir de la date de la réception définitive, de tout le matériel et fourniture livrés. |

##  Article 5. Documents de l’offre financière

#### L’offre financière comporte les documents suivants :

#### La soumission selon le modèle joint au cahier des charges dûment signée et portant le cachet du soumissionnaire habilité.

#### Le bordereau des prix établi selon le modèle joint au cahier des charges dûment signée et portant le cachet du soumissionnaire.

1. Une caution provisoire de huit cent dinars (800 dinars) tunisiens au nom du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes.

## Article 6. Validité de l’offre et délai de livraison

#### La validité de l’offre est de 90 jours à partir du jour suivant la date limite de réception des offres. Le délai de livraison est fixé à un maximum de 60 jours à partir de l’émission de la notification au soumissionnaire par le CMAM.

## Article 7. Éclaircissements apportés au dossier de consultation :

#### Les candidats qui désirent avoir des éclaircissements sur la consultation courante devront contacter le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes par écrit, par fax au 71746490 ou par voie postale au :

#### Palais du Baron d'Erlanger - 8, Rue du 2 mars 1934 - 2026

#### Sidi Bou Saïd - Tunisie

#### En précisant comme objet du courrier : consultation n°07/2019 et ce dans un délai maximum de 5 jours avant la date limite de la remise des offres.

## Article 8. Prix

#### Les prix indiqués par le soumissionnaire sur les documents financiers (la lettre de soumission et les bordereaux de prix), seront conformes aux stipulations ci-après :

#### Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d’exécution du marché.

#### Les prix doivent être présentés comme suit :

#### Les prix unitaires hors taxes,

#### Les taxes appliquées,

#### Le montant total de l’offre hors taxes,

#### Le montant total de l’offre en toutes taxes comprises.

## Article 9. Méthodologie de dépouillement

#### Le dépouillement des offres sera réalisé par une commission de dépouillement désignée à cet effet. Le dépouillement se fait selon la méthode décrite ci-après :

**Etape 1 : Etude préliminaire des offres**

Conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières, les offres seront vérifiées une à une afin de s’assurer que les soumissionnaires ont présenté tous les documents, pièces, formulaires, certificats et déclarations exigés, ainsi que l’ensemble des éléments permettant d’évaluer les offres.

####  Seront écartées les offres qui présentent les lacunes ou manquement suivants :

- Modification ou ajout d'ordre technique ou financière apporté à l’offre après la date limite de réception des offres.

- La non couverture de l’ensemble des items demandés,

- La non-fourniture de pièces administratives ou toute autre pièce exigée par le cahier des charges ou tout document demandé par l’Acheteur public en complément d’information pour justifier l’offre,

- Non levée des réserves aux clauses du cahier des charges par le soumissionnaire dans le délai fixé par l’Acheteur public éventuellement,

- Le délai d’exécution du marché dépasse le délai maximum exigé (90 jours),

- La non présentation d’une offre de service complète,

- La non présentation de la caution provisoire au nom du CMAM.

**Etape 2 : Etude de la conformité technique des offres**

L’étude de la conformité des offres sera réalisée sur la base des critères minimums exigés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières sur la base des formulaires de conformité technique et des éléments justificatifs et la documentation prouvant la conformité des offres.

Les offres qui ne respectent pas les caractéristiques minimales demandées totalement ou partiellement seront éliminées systématiquement.

## Article 10. Attribution du marché

Après l’application de l’article 9, le soumissionnaire retenu sera celui qui présente l’offre financière la moins chère.

## Article 11. Avance

Une avance sera payée au fournisseur, s’il la demande. Cette avance portera sur 20% du montant du marché. L’avance sera payée contre la présentation d’une garantie bancaire de valeur égale, auprès d’une banque Tunisienne. L’avance sera déduite du montant global du marché au moment du règlement après fourniture complète de tous les articles et signature d’un PV de réception.

## Article 12. Cautionnement définitif

Le titulaire du marché sera tenu de déposer, dans les vingt (20) jours qui suivent la notification du marché, un cautionnement définitif fixé à 3% du montant du marché.

Ce cautionnement ou son reliquat est restitué au titulaire du marché ou la caution qui le remplace devient caduque, à condition que le titulaire du marché se soit acquitté de toutes ses obligations lors de la réception définitive.

## Article 13. Enregistrement

Les frais d’enregistrement sont à la charge exclusive du titulaire du marché.

 **Lu et Approuvé**

**Le soumissionnaire**

#

#  Fiche soumissionnaire

**Consultation N°07-2019**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

* Nom et prénom ou Raison Sociale : ………………………………..…………………
* Structure légale : …………………………..……………………………………………..
* Adresse : ………………..………………………………….……………………………….
* N°Téléphone : …………………..………………… N°Fax : ........................................
* Date de création : ………………………………………………………………………….
* Matricule Fiscal : ……………………………………………………………….................
* Enregistrée à l’extrait du registre national des entreprises le: ………………………………………………………………
* Domaines d’activité: ……………………………………………………………………………..

**Fait à ...................... le ..........................**

**SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE**

#  Modèle de lettre de soumission

**Consultation N°07-2019**

**LETTRE DE SOUMISSION**

Je soussigné………………………………………..en qualité de ..................................... inscrit à l’extrait du registre national des entreprises le ………………………………..sous le numéro ………………… affilié à la C.N.S.S sous le numéro ……………………………………………… faisant élection de domicile au ………………..…………………………………………………………………………….……………

**A**près avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de la consultation **N07-2019** relatif à la fourniture et la réception provisoire de ..............................., cités ci-dessous :

* Le cahier des clauses administratives particulières
* Le cahier des spécifications techniques
* Les annexes

**M**e soumets et m'engage à fournir la commande et à exécuter les prestations conformément aux dispositions définies dans les documents précités moyennant les prix établis par moi-même en tenant compte de toutes les incidences directes et indirectes des taxes, sachant que les droits d'enregistrement sont à la charge du fournisseur.

**L**e montant de mon offre résultant de l'application des fournitures et prestations du cahier des charges s'élève à :

Montant total TTC des fournitures :

en chiffres : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

et en toutes lettres:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**D**éclare que mon offre reste valable pour une durée de 90 jours (*délai de validité de l’offre*) à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

**M**e soumets et m'engage aussi à exécuter toutes les prestations à partir de l'entrée en vigueur du marché conformément au planning de réalisation dûment approuvé par centre de musiques arabes et méditerranéennes qui se libérera des sommes qu'il doit en créditant le compte n° \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ouvert auprès de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**A**ffirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de la mise en régie à mon tort exclusif que je ne tombe pas sous le coup d'une interdiction légale édictée en Tunisie.

**Fait à** ...................... **le** ..........................

**SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE**

**AVEC LA MENTION BON POUR SOUMISSION**

#  Garantie de restitution d’avance

**Consultation N°07-2019**

**Garantie bancaire de restitution d’avance (arrêté du MF)**

Date : *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

Au centre de musiques arabes et méditerranéennes.

Messieurs,

Nous avons été informés que *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* (Ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le Marché N°\_\_\_\_\_ en date du *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* pour l’exécution de *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* (Ci-après dénommée « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu’en vertu les conditions du Marché, une avance au montant de [*montant en chiffres et lettres*]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

est versée contre une garantie de restitution d’avance.

A la demande du Fournisseur, nous, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout somme que vous pourriez réclamer dans la limite de [*montant en chiffres et lettres*] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Votre demande en paiement doit être accompagnée d’une déclaration attestant que le Fournisseur ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu’il a utilisé l’avance à d’autres fins que la livraison des fournitures.

Toute demande en paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle à la réception par le Fournisseur de l’avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le montant de la présente garantie sera automatiquement réduit du montant de toute partie du Système qui aura été achevée par le Fournisseur tel que mentionnée dans la copie des documents de livraison ou d’exécution qui nous sera transmise.

La présente garantie expire lorsque nous recevons une copie des documents indiquant que le montant total de l’avance a été remboursé par le Fournisseur.

Pour et au nom de la Banque

Signature

Date:

En tant que :

*Cachet de la Banque*

 Bordereau des prix

**Consultation N°07-2019**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **DESIGNATION ARTICLES** | **Quantité** | **Prix Unitaires H.T.** | **Taux TVA** | **Prix Total TTC** |
|  |  |   |   |   |
|  |  |   |   |   |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |   |   |   |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  Total HT TVA 18% Total TTC |  |
|  |
|  |

Arrêté la présente consultation à la somme de (en toute lettres) ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Fait à ……………… Le………………**

**Signature et cachet du soumissionnaire**

#  Déclaration sur l’honneur de non influence

**Consultation N°07-2019**

Je soussigné ………………………………………………………..………… (Nom, prénom et fonction)

Représentant de la société ……………………………………………..……………… (Nom, et adresse)

Enregistrée à l’extrait du registre national des entreprises le………………………………………………

Sous le N°………………………………………………………………………………….…………

Faisant élection de domicile à ………………………………………………………………….……..

 Déclare sur l’honneur de n’avoir pas fait et je m’engage de ne pas faire par moi même ou par personne interposée des promesses ou des dons en vue d’influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché et des étapes de sa réalisation,

**Fait à ……………….. Le …………**

**Signature et cachet du soumissionnaire**

**Engagement à assurer un service après-vente**

**Consultation N°07-2019**

Je soussigné ………………………………………………………………………..…m’engage

par la présente en ma qualité de …………………………………………….……. de la Société

…………………………………..………………………………………………..…à assurer la maintenance relatif à la consultation N°07/2019 à compter de la date de la réception provisoire et durant douze mois.

 Le soumissionnaire

Fait à ………..le………………..

 (Cachet et Signature)

# *Déclaration sur l’honneur de non FAILLITE*

**Consultation N°07-2019**

Je soussigné ………………………………………………………..………… (Nom, prénom et fonction)

Représentant de la société ……………………………………………..……………… (Nom, et adresse)

 Enregistrée à l’extrait du registre national des entreprises le …………………………………………

Sous le N°………………………………………………………………………………….…………

Faisant élection de domicile à ………………………………………………………………….……..

 Déclare sur l’honneur de ne pas être en situation de faillite

**Fait à ...................... le ..........................**

**SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE**

# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

**Article 1: Etendue des prestations:**

-La mise en place
-Le matériel fourni sera neuf et présentera toutes les garantie de bon
fonctionnement.
-La fourniture, l'installation et le paramétrage de l'ensemble des équipements.
-Configurations de visualisations
-Toute autre fourniture nécessaire à la bonne marche de l'ensemble de l'installation du scanner.
-Les travaux de montage.

**Article 2 : Caractéristiques minimales requises pour le matériel:**

L'offre doit être complète, tout le matériel doit être d'une technologie récente et suffisamment robuste pour répondre aux besoins de contrôle d'accès 24h/24h dans un environnement chaux (jusqu'à 50°c et froid (jusqu'à -10°c)

**Article 2-1 : Scanner Ryan X :**

 L'appareil radioscopique équipé d'un générateur électrique de rayons X devra être de dernière génération, spécifiquement dédié à l'inspection par rayons X. Il devra permettre de détecter la présence de matériaux ayant des propriétés explosives et d'assurer la discrimination entre les matériaux organiques et inorganiques.

**A/ Accès et réglage:**
Le système devra être doté d'un menu spécifique réservé au mainteneur donnant un accès direct aux réglages et au programme d'aide à la maintenance, qui permettra au minimum:

* Le réglage des paramètres de base (heure, date....)
* Les réglages d'exploitation et de maintenance
* La visualisation de sorties de signal de photodiode avec et sans rayons X de chaque spectre à rayons X.
* Les informations sur les générateurs de rayons X kV et mA.
* La rampe de montée et de descente des générateurs de rayons X (programme d'aide à la maintenance).
* La rampe de montée et de descente des générateurs de rayons X (programme d'aide à la maintenance).
* Les paramétrages des droits d'accès (opérateurs, superviseurs, maintenance, etc.).

**B/Interface Operateur:**

* Le poste de travail sera doté
* Ordinateur de processeur récent disque supérieure ou égale à 500G
* Carte vidéo d'affichage numérique supérieure ou égale à 1GB
* d'un clavier ergonomique et robuste. Il sera doté d'un dispositif d'arrêt d'urgence et des éléments de signalisation et de commande.
* Langage de programmation et d'utilisations français.
* La mise sous tension de l'équipement sera assurée par un système de commutateur à clef.
* Onduleur d'alimentation on line baypass selon puissance approprié de machine avec autonomie de 15 min minimale.

**C/Caractéristiques physiques :**

* Largeur de la machine inférieure à 800 mm
* Longueur de la machine comprise entre 1200 mm et 2000 mm
* Longueur minimale du tapis de convoyage libre en entrée et en sortie du tunnel d'inspection de 400 mm
* Largeur du tunnel 500 mm à 600 mm
* Hauteur du tunnel 300 mm à 400 mm
* Hauteur du convoyeur par rapport au sol comprise entre 750 mm et 850 mm
* L'appareil devra être monté sur des roulettes pour charges lourdes afin de faciliter son
déplacement et devra également être équipé de pieds réglables afin de pouvoir le positionner de façon stable.

**D/ Système de convoyeur à tapis motorisé:**

* Convoyeur motorisé double sens, sans entretien.
* Vitesse du convoyeur motorisé: minimum 0,20 m/sec.
* Tension d'anode: 150kV
* Refroidissement: Bain d'huile scellé avec de l'air forcé
* Charge admissible sur le convoyeur et les tables à rouleaux: minimum 150 kg répartis.

**E/ Performance - Résolution:**

* Direction faisceau : diagonal ver le haut
* Résolution fil métallique unique (SWR) 40 AWG (American Wire Gauge)
* Pénétration utile (UP) 38 AWG (American Wire Gauge)
* Pénétration de l'acier égale ou supérieure à 30 mm

**F/Visualisation:**

* La visualisation des images et le pilotage de l'équipement sera fait sur écran(s) 19 pouces minimum, sans scintillement. La résolution minimale acceptée est de 1280 x1024 pixels.
* L'acquisition des images radioscopiques pourra être réalisée dans les deux sens de déplacement du convoyeur.
* L'appareil doit être pourvu d'un logiciel de reconnaissance d'objets et de matière suspectes. Un logiciel de simulation doit permettre l'entraînement du personnel à la reconnaissance d'objets suspects.
* Les images doivent pouvoir être archivées automatiquement et leur consultation ultérieure protégée.
* Les images doivent pouvoir être archivées automatiquement et leur consultation ultérieure protégée.
* L'appareil devra être équipé d'un affichage où les matériaux de différents numéros
atomiques seront visualisés avec au minimum des 4 (Quatre) couleurs différentes, par exemple:
1-10 Organiques : Orange
-11-20 Minérale ou mixte : Vert
21 Inorganique : Bleu
Non pénétration ou Très forte densité : Noir

**G/Traitement d'image:**Toutes les fonctions de traitement d'images sont disponibles pour l'utilisateur à partir du clavier sans nécessiter d'intervention spécifique de la part du mainteneur.

* Optimisation d'image
* Amélioration des contours
* Gamma, Contraste et Couleur réglables
* Zoom variable (x96)
* Discrimination matériaux inorganiques et organique
* Rappel des images précédentes (minimum 100 images) depuis le pupitre opérateur

**H/Convoyeurs à rouleaux:**

* L'entrée et la sortie de l'appareil sont dotées de convoyeurs à rouleaux
positionnés dans le prolongement du convoyeur à tapis motorisé.
* Les convoyeurs à rouleaux se présentent sous la forme d'un module droit avec un cadre support métallique en acier équipé des pieds réglables en hauteur.
* Leur longueur minimale est de 500 mm; ils peuvent exister en plusieurs longueurs, le cas échéant.
* La largeur utile sera identique à celle du convoyeur équipant le tunnel d'inspection
* Les rouleaux seront en matériau inoxydable montés sur roulements à billes.

**I/ Norme et sécurité :**
* Valeur de rayonnement de fuite maximale inférieur à 0.1 mR/hr en contact avec les panneaux extérieurs.
* Produit certifiée ISO.
* Conforme à toutes les règlementations applicables de la santé et de la sécurité internationale, y compris la FDA américaine pour le cabinet, systèmes à rayons x (normes fédérales de 2.1 CFR 1020.40).

**Article 3 : Formation:**

L’entrepreneur assure une formation au profil du personnel du CMAM sur site concernant l’exploitation et la maitrise des équipements installés ainsi toutes les fonctionnalités relatives à la bonne utilisation.